

Thème : Actualité du droit de la consommation

Date : Vendredi 23 juin 2023 de 14h à 17h

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectifs :

- Connaître et utiliser pratiquement les évolutions récentes.
- Adapter sa pratique à l'état de la Jurisprudence.

Méthodes mobilisées :

Programme :

- Champs d'application
- Obligation d'information
- Pratiques trompeuses
- Clauses abusives
- Contrats hors établissement
- Contrats particuliers
- Surendettement

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale et remise d'un support de référencement

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Monsieur Bruno SEVESTRE, Avocat au barreau de Rennes, spécialiste en droit du crédit et de la consommation

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-eco.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2022 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.